



**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LABAROCHE  
DE LA SEANCE DU VENDREDI 24 MAI 2019**

*Sous la présidence de Monsieur Bernard RUFFIO, Maire*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H00

**Présents** : MM. RUFFIO Bernard, Maire, Mme OLRV Catherine, Premier Adjoint, M. VILMAIN Alain, Deuxième Adjoint, Mme VOINSON Marie, Troisième Adjoint, M. RENARD Philippe, Quatrième Adjoint, Mmes ROUSSELOT Suzanne, MULLER Sabine, DEMANGEAT Véronique, WURTZ Maryline, MM. FORMWALD Fabien, KLINKLIN Arnaud, Mmes BARTHELME Déolinda, MARTIN Gabrielle MM. MARCHAND Jean-Michel, SCANDELLA Yves, Mme MERCKLE Catherine.

**Absents excusés** : M. MARSCHALL Alain qui a donné procuration à Mme WURTZ Maryline, M. COUTY Laurent qui a donné procuration à M. VILMAIN Alain, M. PARMENTIER Marc qui a donné procuration à M. KLINKLIN Arnaud.

**Ordre du jour**

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion précédente,
- 2) Vente du bâtiment de la Poste : estimation de France Domaine
- 3) Demande de subvention pour le bibliobus
- 4) Adhésion au groupement de commandes pour les réseaux sur le SIG
- 5) Subvention pour la classe verte : régularisation
- 6) Gratuité des salles de réunion pour la campagne municipale
- 7) Pôle des Genêts : recrutement d'un maître d'œuvre
- 8) Avenir du camping
- 9) Vente de la parcelle 998 au Cras : estimation de France Domaine ainsi que pour la parcelle servant d'accès
- 10) Communications,
- 11) Divers.

**POINT 1 – Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

**POINT 2 – Vente du bâtiment de La Poste**

Le Conseil Municipal réaffirme son intention de vendre l'ancien bâtiment de La Poste lorsque celui-ci sera libre. Il sollicite une nouvelle estimation de France Domaine.

**POINT 3 – Subvention au profit du bibliobus**

Comme chaque année, une subvention de 155 € est votée au profit du bibliobus.

**POINT 4 – Adhésion au groupement de commandes pour la mise à jour des plans de réseaux**

La Commune de LABAROCHE adhère au groupement de commandes destiné à mettre à jour les plans de réseaux.

**POINT 5 – Subvention pour la classe verte : régularisation**

Le Conseil Municipal précise le mode de paiement de la subvention qui a été accordée pour le financement du voyage scolaire. Elle sera versée à l'association Les P'tits Crayons qui gère le paiement des factures.

### **POINT 6 – Gratuité des salles de réunion pour la campagne municipale**

Il est décidé d'accorder la gratuité des salles communales pour les listes candidates à la future élection municipale. Chaque liste pourra tenir 3 réunions en tenant compte du planning d'occupation des salles réservées aux associations.

### **POINT 7 – Pôle des Genêts : recrutement d'un maître d'œuvre**

Le Conseil Municipal charge M. le Maire de recruter un maître d'œuvre pour la création du pôle médical et commercial aux Genêts ainsi que les bureaux d'études annexes type SPS et Contrôleur Technique. Le montant total de l'opération est estimé à 1 220 000 € H.T.

### **POINT 8 – Avenir du camping**

M. WACKENHEIM, gérant du camping de OSENBACH a fait une présentation de son activité avant le conseil municipal. Il propose de reproduire le même type d'activité à LABAROCHE. La mise à disposition du terrain pourrait se faire par bail emphytéotique. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier la gestion du camping de LABAROCHE à M. WACKENHEIM.

### **POINT 9 – Vente de la parcelle 998 au Cras : estimation de France Domaine ainsi que pour la parcelle d'accès.**

Pour la vente de la parcelle cadastrée Section 3 N°998 au Cras ainsi que pour celle servant d'accès cadastrée Section 3 n°1092, le Conseil Municipal sollicite une nouvelle estimation de France Domaine.

### **POINT 10 – Communications**

- Le Conseil Municipal est invité par le syndicat mixte Vignoble et Ried à faire une visite de quartiers à ROSHEIM.
- M. le Maire fait le point quant à l'avancement du PLUi.
- Il donne lecture d'une lettre de Françoise THABORE qui remercie la Commune pour la mise à disposition de la salle de la Maison de la Musique pour la cérémonie suivant les obsèques de sa maman.
- Les artistes de LABAROCHE exposeront les 15 et 16 juin prochains. Le vernissage aura lieu le 15.
- La fête de la musique aura lieu le 23 juin.
- Les travaux de la micro-crèche sont en cours.
- Le transfert d'un des chalets des Genêts vers le parc du Musée des Bois doit se faire très prochainement.
- Philippe RENARD indique que le marché bio aura lieu à partir du 14 juin 2019. L'affiche élaborée en grande partie par Catherine MERCKLE est présentée au Conseil.
- Fabien FORMWALD fait le compte-rendu de la commission déchets à laquelle il a assisté à la CCVK.

*La séance est levée à 22H00.*

*Le prochain conseil aura lieu le 05/07/2019 à 20h00.*

LABAROCHE, le 28 mai 2019/DP/SS

Le Maire,

Bernard RUFFIO